

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	7
I. IDENTIFICATION	7
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	7
A. Producteur d'archives	7
1. <i>Nom</i>	7
2. <i>Historique</i>	7
3. <i>Compétences et activités</i>	9
a. Organe administratif	9
b. Tribunal	9
c. Ressort territorial comme cour d'appel	11
4. <i>Organisation, composition et personnel</i>	12
5. <i>Procédure civile</i>	14
a. Première Instance : le rôle	14
b. Première Instance : procédures devant commissaires	15
c. Première Instance : la procédure communicatoire (« les différents »)	15
d. Procédure en appel	16
e. Révision	19
B. Archives	20
1. <i>Historique</i>	20
III. CONTENU ET STRUCTURE	20
A. Contenu	20
B. Sélections et éliminations	21
C. Mode de classement	21
IV. CONSULTATION ET UTILISATION	23
A. Conditions d'accès	23
B. Conditions de reproduction	23
C. Langues et écriture des documents	23
D. Recommandations pour l'utilisation	24
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	25
A. Les archives stricto sensu du Grand Conseil	25
B. Autres séries du Grand Conseil	25
C. Autres dépôts d'archives	25
D. Bibliographie	26
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	26
INVENTAIRE	27
INDEX DES PARTIES	81

INDEX DES LIEUX.....	95
TABLE DE CONCORDANCE.....	99
NOUVELLES COTES → ANCIENNES COTES.....	99
TABLE DE CONCORDANCE.....	103
ANCIENNES COTES → NOUVELLES COTES.....	103